

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES SORGUES

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues bénéficie de **près de 20 ans d'expérience** en matière d'intervention sur la végétation, qu'elle soit vivante ou morte, située dans le lit ou sur les rives du cours d'eau. Il tient compte de la **diversité du milieu biologique et physique de la rivière.**



En 2011, le SMBS a actualisé son Plan Pluriannuel de Gestion, dont l'objectif est de **préserver les fonctions de la végétation des berges selon les enjeux, les secteurs, les contraintes.** Pour ce faire, les modalités de restauration de la ripisylve des Sorgues ont été définies de manière sectorisées.

Le Syndicat **observe, étudie, analyse** l'état de la ripisylve et du lit des Sorgues pour ensuite agir, ou non, selon les enjeux identifiés. Dans chaque situation, le choix d'agir est concerté avec les acteurs concernés par le problème (commune, intercommunalité, riverains-propriétaires, association, entreprise...).

La Sorgue, c'est notre trésor, protégeons la, partageons la !



QUE DIT LA LOI POUR INTERVENIR SUR LA SORGUE ?

L'article L 215-2 du Code de l'Environnement stipule que le lit d'un cours d'eau non domanial, tel que les Sorgues, appartient aux propriétaires des deux rives. Ils sont ainsi tenus d'entretenir le lit et les berges dont ils ont la responsabilité (art. L 215-14 et R. 215-2 du Code de l'Environnement). Cependant, lorsqu'une problématique relève seulement de l'intérêt général, le SMBS peut intervenir sur des espaces privés (sans en avoir l'obligation), car il est détenteur d'une « Déclaration d'Intérêt Général », délivrée par la Préfecture.



syndicat mixte du
bassin des sorgues

LA GESTION DE LA RIPISYLVE DES SORGUES

PAR LE SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN DES SORGUES

QU'EST CE QUE LA RIPISYLVE ?

La ripisylve est la forêt qui borde les rivières (origine latine : ripa = rive, sylva = forêt). Elle est composée de trois niveaux de végétation : les herbes, les arbustes et les arbres.

La ripisylve fait partie intégrante de l'écosystème « rivière » et **elle est indispensable** à son bon fonctionnement.



QUELLE EST SON IMPORTANCE POUR LA RIVIÈRE ?

La ripisylve assure les fonctions suivantes :

Écologique : Fournit abri, nourriture, permet la reproduction de la faune et la circulation des espèces.

Mécanique : Maintien des berges et lutte contre l'érosion grâce au réseau de racines, ralentit l'écoulement en cas de crue et piège une partie des embâcles* transportés par le cours d'eau.

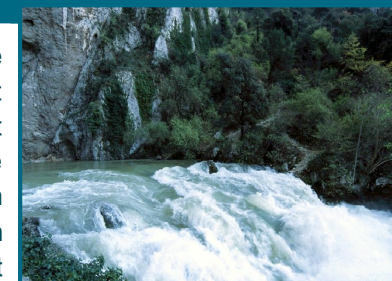
Physico-chimique : Absorbe les nitrates et les phosphates grâce aux racines, crée de l'ombre et limite le réchauffement de l'eau. Ainsi, l'évaporation est limitée, la température de l'eau reste fraîche et la rivière est mieux oxygénée.

*Accumulation de bois morts ou de déchets dans la rivière pouvant nuire au bon écoulement de l'eau.



LA RIPISYLVE PARTICULIÈRE DES SORGUES

Les Sorgues possèdent un débit régulé qui amortit le caractère parfois extrême d'épisodes climatiques méditerranéens (orages et sécheresses). Cela est dû à la géologie des terrains qui alimentent la Fontaine de Vaucluse, source des Sorgues. Par son humidité permanente et ses faibles crues, la Sorgue **permet l'installation d'une végétation particulière en région méditerranéenne.** On trouve sur ses rives une forêt développée de frênes, d'aulnes et d'ormes généralement typique du nord de la Loire.



syndicat mixte du
bassin des sorgues

Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

La Passerelle — 1 Chemin des Palmes 84320 Entraigues sur la Sorgue

Tel : 04 90 83 68 25 / smbs@laSorgue.com

Retrouvez nous sur www.laSorgue.com



MENER UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Objectifs : Gérer les boisements de la ripisylve au regard des enjeux locaux, en intégrant à la fois les risques liés à la rivière, notamment aux inondations, et la préservation du patrimoine écologique commun qu'est la Sorgue.

À savoir : Alors que le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues est intervenu durant de nombreuses années principalement pour l'abattage des platanes malades du chancre coloré, son rôle est maintenant principalement axé sur la gestion d'une ripisylve diversifiée, mature par secteur, et majoritairement développée.



Présentation publique des principes de la gestion différenciée sur la végétation des Sorgues par le SMBS

ENLEVER LES EMBÂCLES

Objectifs : Maintenir le libre écoulement des eaux et lutter contre les inondations. L'enlèvement d'embâcle n'est cependant pas systématique selon les situations.

À savoir : Certains embâcles favorisent l'équilibre écologique en conservant les habitats naturels pour la faune aquatique. De plus, certains ne nuisent pas à la sécurité des biens ou des personnes alentours, ainsi qu'au bon écoulement de l'eau. **Dans ce contexte, le SMBS n'intervient pas.**



Exemple d'un embâcle pouvant entraîner des inondations

ABATTRE PRÉVENTIVEMENT LES ARBRES DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Objectifs : Eviter la chute naturelle de ces arbres dans le cours d'eau, qui pourrait entraîner un risque d'inondation dans un secteur à enjeux.

À savoir : La chute naturelle des arbres peut être causée par différentes problématiques : maladies (chancre coloré, maladie de l'aulne, graphiose de l'orme), vieillesse, dépérissement... Les abattages peuvent parfois nécessiter des interventions lourdes et complexes.



Retrait d'un arbre abattu sur une rive en zone urbaine



Opération de plantation d'arbres avec l'Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA RIPISYLVE

Objectifs : Favoriser le développement d'une ripisylve de qualité, suffisamment large, aux espèces végétales variées, avec des sujets de tout âge.

À savoir : Le SMBS mène ainsi des actions visant à :

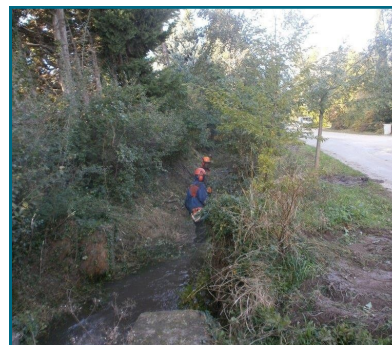
- Laisser évoluer la végétation spontanée.
- Planter dans les secteurs communaux où la végétation ne pousse pas naturellement.
- Lutter contre les plantes exotiques envahissantes se développant dans le lit et dans la ripisylve.

ENTRETIEN DU LIT DES PETITS AFFLUENTS ET RÉAUX *

Objectifs : Permettre le libre écoulement des eaux des petits affluents en zones urbanisées et des réaux dont le rôle principal est « d'évacuer » l'eau en période de pluies ou de remontées de nappe.

À savoir : Le SMBS veille à utiliser des techniques qui permettent de favoriser un ombrage, limitant le développement des herbiers, et de conforter le maintien des berges.

* Expression locale qui désigne des ruisseaux

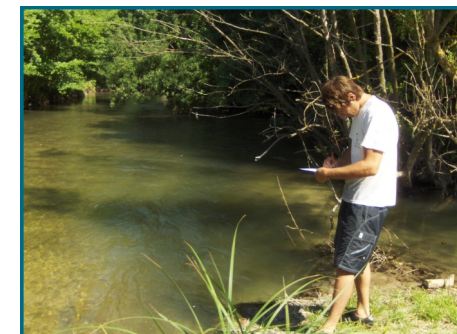


Faucardage dans une zone ombragée

SURVEILLER ET CONSEILLER

Objectifs : Avoir constamment une vision globale de l'état de la ripisylve et du lit, ainsi que des actions à mener. Partager le savoir et l'expertise spécifique du SMBS.

À savoir : Les agents du SMBS réalisent une surveillance journalière sur le réseau des Sorgues. Ils mènent des investigations sur les rives et dans le lit de la rivière. Ils apportent des conseils réguliers aux riverains et aux services techniques municipaux.



Agent du SMBS en repérage